



Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB Dans les quartiers prioritaires de la commune de Bordeaux

Conclue entre :

- D'une part, **DOMOFRANCE**, représentée par François CORNUZ, Directeur Général
- D'autre part, la **Ville de Bordeaux**, représentée par Alain JUPPE, Maire de la Commune
- D'autre part, l'**Etat**, représenté par Le Préfet de la Gironde
- D'autre part, **Bordeaux Métropole**, représentée par Alain JUPPE, Président

Préambule

Le cadre national

La qualité de vie urbaine est un objectif fort des contrats de ville. Les organismes Hlm en sont co-responsables aux côtés des collectivités locales (ville et EPCI), de l'Etat et de l'ensemble des acteurs amenés à intervenir dans les quartiers.

Assurer une égale qualité de service dans l'ensemble de leur patrimoine est un objectif que les organismes Hlm poursuivent au quotidien. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, cet objectif nécessite la mobilisation de moyens complémentaires, adaptés à la diversité des situations et aux évolutions de contexte parfois très rapides. En effet, bénéficier du même niveau de qualité de vie urbaine que dans les autres quartiers de la ville est une attente légitime des habitants.

L'abattement de 30 % sur la base d'imposition de la TFPB pour les logements sociaux situés dans les 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, institué par la loi de finances pour 2015, permet aux organismes Hlm de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers, qu'ils ne seraient pas en mesure d'absorber et qui pèseraient trop lourdement sur les charges des locataires.

Cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité de vie urbaine (Extrait)

La présente convention s'inscrit dans le cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB sur les logements sociaux en quartier prioritaire de la politique de la ville, défini nationalement par l'Etat, l'USH et les associations d'élus en lien avec les Contrats de Ville 2015-2020.

Elle a pour objet de présenter les choix locaux de mobilisation des moyens issus de l'abattement de TFPB, de l'agglomération au quartier, dans un objectif général de **renforcement de la mixité sociale et de la cohésion urbaine tout en garantissant la maîtrise des charges des locataires et des équilibres financiers des organismes HLM.**

Le projet de territoire

La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB a vocation à s'articuler avec les démarches de gestion urbaine de proximité, pilotées par les collectivités locales et l'Etat, qui organisent et coordonnent les interventions pour répondre aux besoins spécifiques des quartiers : sur-entretien, gestion différenciée des espaces, régulation des usages, organisation de la présence de proximité, soutien aux personnels..., en articulation avec les autres politiques et dispositifs (projet urbain, sécurité, développement social...).

A ce titre, les actions individuelles et collectives engagées par les bailleurs, inscrites dans le contrat de ville de l'agglomération et relevant de l'accord national USH-Etat-Associations de collectivités locales, peuvent figurer dans les conventions individuelles d'abattement.

De même, la gestion spécifique d'un quartier en termes de préparation des locataires au changement et de maintenance renforcée (maintien en sécurité, entretien, traitement des dégradations,...) peut être valorisée durant la phase d'attente d'un programme plus vaste décidé dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine.

La mobilisation de l'abattement de TFPB permet également aux organismes HLM de s'associer entre eux et/ou à leurs partenaires locaux sur des actions de Gestion Urbaine de Proximité spécifiquement liées au projet du territoire dès lors :

- qu'ils en partagent le diagnostic et le besoin,
- que les publics bénéficiaires sont les locataires du parc social,
- que l'échelle d'intervention est celle du quartier,
- que ces actions ne se substituent pas à un service public de droit commun,
- que les actions inter-bailleurs ou inter-acteurs contribuent à répondre efficacement aux dysfonctionnements du quartier ou à les prévenir
- que les organismes HLM sont associés à la gouvernance des actions.

La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB en QPV établit, à partir d'un diagnostic partagé, un plan d'action triennal distinguant ce qui relève du renforcement des moyens de gestion de droit commun nécessaire au maintien d'une haute qualité de service et ce qui relève de la mise en place de moyens spécifiques.

**Identification du patrimoine concerné dans les Quartiers
Politique de la Ville de Bordeaux.**

Quartiers	Nombre total de logements	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement de la TFPB	Estimation annuelle du montant de l'abattement TFPB
AUBIERS LAC	629	629	134 319 €
ST MICHEL	172	172	29 743 €
TOTAL	799	799	164 062 €

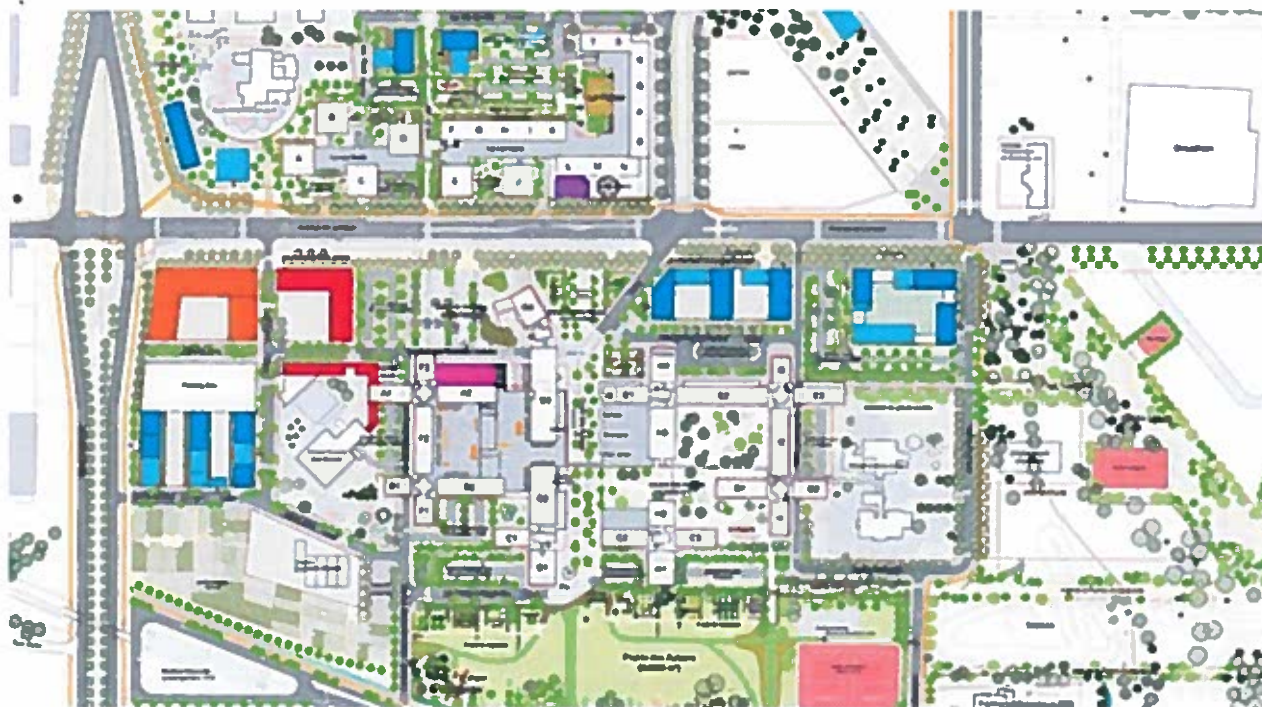
I Quartier des Aubiers et du Lac :

Le quartier Bordeaux Lac est situé au nord du centre-ville historique de la commune. Les résidences des Aubiers et du Lac font parties de l'ancienne zone de construction des clairières du Lac (Aubiers et Lauzun) livrées à partir du début des années 70. L'architecture et les espaces extérieurs sont typiques des constructions et des plans d'urbanisme de cette époque.

Il est inclus dans la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) Bordeaux – Rive Gauche créée par décision du gouvernement le 15 novembre 2012.

Domofrance y dispose d'un patrimoine important réparti sur deux résidences : Les Aubiers et Le Lac.

Dans le cadre du NPRU, en complément des 200 quartiers d'intérêt national, ce site est identifié d'Intérêt Régional depuis le 15 décembre 2014.



❖ **Le patrimoine détenu par DOMOFRANCE est réparti sur deux secteurs**

➤ **La résidence des Aubiers :**



Sur cet ensemble, DOMOFRANCE est propriétaire de 299 logements collectifs répartis sur deux entrées, plusieurs locaux d'activités occupent les pieds d'immeubles. Les transports en communs et équipements publics sont nombreux au profit des habitants.

Malgré cela, les ménages présents demeurent parmi les plus fragiles financièrement et les plus exposés au chômage (30% contre 25% en moyenne pour les locataires de Domofrance en 2015).

➤ **La résidence du Lac :**



Le parc de Domofrance est constitué de 330 logements collectifs répartis sur 20 entrées. Situé à l'angle de l'avenue Laroque et du cours de Québec, cette résidence est mitoyenne du nouveau quartier GINKO.

Les locataires présents ont une situation économique difficile. Iris de population la plus faible d'Aquitaine (données INSEE)

❖ Les diagnostics établis

Les diagnostics s'appuient sur la Charte de Gestion Urbaine de Proximité, sur les études pré opérationnelles du PRU des Aubiers avec l'ANRU, et sur la mission de diagnostic de de l'occupation du parc social rendue en octobre 2015 par le Cabinet Place (Commande AROSHA / BX METROPOLE)

Une opération de Rénovation Urbaine est en cours d'étude. Le projet doit permettre de désenclaver le quartier et le relier à la ville, de développer la mixité urbaine, notamment par le développement d'activités économiques et de promouvoir une plus grande mixité sociale.

Le public fragile demeure majoritaire et les difficultés d'occupation et d'utilisation des équipements se posent quotidiennement, nécessitant des moyens accrus et une présence locale soutenue.

Les difficultés identifiées :

- **La propreté du quartier** : Les espaces extérieurs réaménagés et les parties communes réhabilitées ont vocation à revaloriser l'image du quartier. Dans ce cadre, la mise en place du tri sélectif et l'implantation de conteneurs enterrés sur le quartier doivent contribuer à cette dynamique nouvelle. Pourtant, force est de constater que de nombreux locataires ne respectent pas ce système et ne déposent pas leurs déchets dans les conteneurs prévus à cet effet.

De même, le dépôt d'objets encombrants demeure quotidien malgré les sensibilisations au civisme réalisées auprès des locataires.

Enfin, de nombreuses parties communes (halls d'entrée résidence du Lac, paliers et escaliers des Aubiers notamment) font l'objet de salissures souvent volontaires.

- **La vie résidentielle** : Malgré les investissements réalisés sur ce quartier, de nombreuses pratiques déviantes sont à déplorer. Ainsi les occupations de halls d'entrée, escaliers, paliers ou locaux communs sont fréquentes et occasionnent des dégradations de grande ampleur, notamment au niveau des équipements communs (ascenseurs, batteries de boîte aux lettres, vitres et portes de halls d'entrée etc.). Les locataires en subissent les conséquences : nuisances sonores, agressivité, vols et/ou dégradations de véhicules créent un sentiment d'insécurité permanent qui nuit à la mixité souhaitée sur ce quartier.

- **Le lien social** : Les échanges entre locataires et les actes favorisant le lien social demeurent fragiles au sein du quartier. L'isolement de certaines populations conduit à de nombreuses difficultés relationnelles et d'occupation des logements ou espaces communs. La présence du bailleur, par sa gestion de proximité (permanence du mardi), mais également celle du tissu associatif local, sont indispensables.

Le plan d'actions suivant a vocation à remédier aux désordres précités :

- **Renforcement du Personnel de proximité** avec la création récente d'un poste de gardien superviseur, qui a pour objectif de coordonner et renforcer l'efficacité des tâches de l'équipe de personnel de proximité actuellement en place.
Il en résulte également un renforcement du lien social auprès des locataires et une meilleure réactivité face aux problèmes de sécurité des équipements sur le quartier.
- **Traitement des objets encombrants et renforcement du ramassage des déchets** : Dans une démarche de Responsabilité Sociétale, Domofrance accompagne depuis sa création l'association R3 pour le recyclage des objets encombrants, problématique rencontrée de manière importante sur les grands ensembles.
Ainsi, ces objets font l'objet d'une évacuation quotidienne par la Régie de Quartier de Bacalan et leur traitement est ensuite assuré par l'association précitée, permettant la création d'emplois en insertion et le développement du lien social (animation avec des ateliers participatifs et vente à coûts modérés d'une partie de la production).
Domofrance fait appel quotidiennement à du personnel en insertion afin de remédier aux comportements déviants qui conduisent au jet de déchets/papiers et au dépôt de sacs poubelles hors des conteneurs prévus à cet effet.
Cela représente un minimum de 8h hebdomadaires d'activité pour la Régie de quartier, dispositif régulièrement renforcé lorsque le ramassage des ordures ménagères n'a pu être assuré dans sa totalité, ou à la suite de jours fériés par exemple.
- **Sur entretien** : Les nombreuses dégradations rencontrées sur les équipements collectifs tels que les ascenseurs, batteries de boîtes aux lettres, portes et vitres de halls d'entrée nécessitent une réactivité sans faille pour la remise en état, ce qui engendre un coût très élevé. De nombreuses dépenses de ce type ne sont pas incluses dans les sommes indiquées en annexe.
A ces dépenses s'ajoute la nécessité de procéder au renforcement du nettoyage sur certains sites « difficiles », tels que les abords de la résidence du Lac ou les entrées de la résidence des Aubiers notamment.
- **Tranquillité résidentielle** : Le niveau élevé de dégradations des parties communes, mais également les « usages » des parkings privatifs souterrains de la résidence du Lac, nécessitent un investissement financier important.
- **Animation, lien social, vivre ensemble** : Ce quartier nécessite une présence et un partenariat forts en faveur du public fragile.
Afin de favoriser ce soutien, Domofrance met à disposition à titre gratuit des locaux au profit CLJ (Police Nationale) association DES FEES PAILLON (résidence du Lac), qui œuvrent pour l'intégration et le développement du lien social.
Le partenariat avec le Stade Bordelais, permet également aux enfants du quartier de bénéficier de vacances sportives, offrant ainsi la possibilité de s'ouvrir à des activités et lieux différents de leur quotidien.
Enfin, le volet éducatif est également assuré par la réalisation de chantiers formation.

II Quartier de ST MICHEL :



Le quartier de St Michel est situé dans le cœur de la ville historique, il est inscrit au patrimoine UNESCO. Il jouxte un quartier en zone de veille « ex politique de la ville » (Résidence Saint Jean / Résidence Descas).

❖ Le patrimoine détenu par DOMOFRANCE

Caractéristiques sociales des secteurs :

- Saint Michel : 17000 personnes habitent le quartier Saint MICHEL dont 8000 allocataires de la CAF. Le revenu médian est de 1043 € pour une médiane de 1709 € sur la ville.
Le chômage est de 23 %, contre 15 % pour la ville, dont 28 % de 15/25 ans.
- Saint Jean : L'opération de renouvellement urbain (ORU) est finalisée et le secteur est passé depuis le 1^{er} janvier 2015 en territoire de veille. Aujourd'hui, les enjeux demeurent et le principal objectif est de maintenir un cadre de vie de qualité et de prévenir les éventuelles dégradations.

Sur ces deux quartiers, le patrimoine de Domofrance, géré par l'antenne de Bordeaux Sud, située 207 Cours de la Marne à Bordeaux, revêt des caractéristiques variées:

- Diffus dans le quartier de Bordeaux Saint Michel avec environ 20 immeubles représentant 172 logements soit une moyenne de 8,6 logements par immeubles, ce qui constitue de petites unités de gestion.
- Dense sur Saint Jean / Descas avec deux ensembles :
 - o L'ensemble Saint Jean, représentant 327 logements
 - o La résidence Jean Descas représentant 177 logements

❖ **Le diagnostic établi : Un besoin de médiation sur un quartier rencontrant des difficultés sociales**

En tant que membre fondateur de la convention constitutive du GIP Bordeaux Métropole Médiation, Domofrance soutient la mission de médiation sociale sur les quartiers prioritaires de Bordeaux.

Cette mission de médiation sociale se matérialise par la présence active de deux médiateurs qui travaillent en binôme. Les missions se déclinent de la manière suivante :

Mission de lien social territorial :

- aller à la rencontre des habitants, écouter, exercer dans une posture de médiation toute activité qui concourt à la préservation du lien social;
- établir des liens de confiance avec la population locale, se faire reconnaître par les acteurs et institutions du quartier comme une personne-relais auprès des habitants ;
- participer à des réseaux professionnels et contribuer à une veille territoriale

Mission de tranquillité publique :

- observer les dysfonctionnements sur l'espace urbain et faciliter les usages sur les territoires,
- rencontrer et dialoguer avec les usagers, les groupes ou individus présents sur les espaces publics

- proposer une démarche de médiation des situations conflictuelles individuelles ou de groupes, mettre en place des mesures de sécurisation, d'alerte si besoin ;

Restituer les informations recueillies aux services concernés via le coordinateur,

Mission de veille scolaire :

- accompagner et renforcer le lien École/famille par le soutien aux initiatives prises par ou envers les parents. Régularités et fréquences aux sorties d'école, espaces d'un premier tissage de liens et de prévention des tensions.
- participer aux équipes de réussite éducative, aux temps forts de l'école pour être reconnu en tant « qu'adulte tiers » ;

Mission d'accès aux droits :

- aller vers les personnes, cerner les situations et communiquer des informations relatives aux droits, aux aides, aux lieux relais, accompagner si besoin, faciliter le dialogue entre services publics et usagers ;
- rendre compte des dysfonctionnements éventuels dans les dispositifs d'accès aux droits

Mission de concertation entre habitants et institutions, faciliter les initiatives citoyennes :

- contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier avec les jeunes, les parents, les bénévoles, des habitants;
- être à l'écoute des situations de discriminations vécues ou ressenties et mobiliser le dispositif de signalement ;

Mission de reporting pour toutes missions :

- consulter, analyser et rendre compte de ses activités et des interventions

Le diagnostic permet d'établir le programme d'actions ci-après :

- **Renforcement du Personnel de proximité** La création d'un poste, en 2017, de gardien superviseur ayant pour objectif de coordonner les tâches de l'équipe de personnel de proximité actuellement en place.
- **Gestion des déchets et encombrants** : Evacuation régulière des encombrants par l'association Bordeaux Solidarité Service
- **Animations, lien social et vivre ensemble** : Collaboration avec les Compagnons bâtisseurs pour la réalisation de travaux d'auto réhabilitation dans les logements sur des immeubles de St Michel (2 ou 3 logements prévus) et dans le cadre du chantier de la résidence Descas.

III Identification des moyens de gestion de droit commun

Depuis plusieurs années, Domofrance fait état des moyens de gestion de droit commun supplémentaires qu'il investit dans les quartiers politique de la Ville de Bordeaux comparativement au reste de son parc.

Ces actions complémentaires représentent un surcoût déjà pris en charge par Domofrance.

L'identification des moyens de gestion de droit commun devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2016 et fera l'objet d'une annexe à la présente convention.

En annexe 1 : tableau cadre national

IV Programme d'action faisant l'objet de l'abattement TFPB

Le programme d'action triennal est la résultante des diagnostics et des différents échanges entre les signataires de cette convention.

L'affectation des moyens a été décidée par les signataires de cette convention.

Les actions sont identifiées dans le tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels sur la période 2016 – 2017 – 2018 figurant à l'annexe 2.

Le programme d'action prévisionnel pourra être amené à évoluer sur la période et ce en fonction des modalités de pilotage.

Les actions qui n'auront pu être financées l'année de leur programmation, pourront être provisionnées par le bailleur pour une réalisation à l'année N+1, le tout dans la durée d'application de la convention d'abattement.

En annexe 2 : tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels.

V Modalités d'association des représentants des locataires

Conformément au cadre national, les signataires de la convention se détermineront sur les modalités d'association des représentants de locataires sur :

- la détermination des plans d'actions,
- dans les instances de suivi qui seront mises en place,
- dans l'évaluation des résultats,
- ainsi que dans le réajustement des plans d'action.

Les représentants de locataires présents sur ces résidences devront également être associés au suivi par l'intermédiaire des différents Conseils Citoyens et Conseils de Quartiers.

VI Modalités de pilotage de la Convention

Le pilotage de cette convention se fera par l'intermédiaire d'un comité de pilotage qui se réunira une fois par an.

Il sera composé de l'ensemble des signataires de la présente Convention : la ville de Lormont, l'Etat et Domofrance.

Lors de ces COPILS seront évaluées l'avancement du programme d'actions, son efficacité concrète sur le terrain, les limites opérationnelles rencontrées et le cas échéant les ajustements rendus nécessaires si d'autres besoins apparaissent.

VII Suivi, évaluation de la Convention

Les documents justifiant du montant des actions entreprises en contrepartie de l'abattement de TFPB sont adressés, par le bailleur, au Préfet de département, au Président de l'EPCI et au maire de la commune

L'Etat, l'EPCI et la commune vérifient que le coût résiduel pour l'organisme, déduction faite d'éventuels financements d'autres partenaires, est au moins égal à l'économie d'impôt générée. Leurs travaux de contrôle sont coordonnés au sein de l'instance technique locale.

Une évaluation sera effectuée 6 mois avant la fin de l'application de la convention afin d'examiner la mise en œuvre de la convention au regard des objectifs initialement assignés, aux moyens financiers et en cherchant à identifier les axes de progrès.

Les tableaux de suivi des actions seront présentés à chaque Copil, soit 2 fois par an.

A l'initiative de la ville, le diagnostic en marchant sera actualisé chaque année, afin de d'évaluer la pertinence des actions menées, et de permettre une éventuelle adaptation du programme à d'autres besoins.

Les actions menées dans le cadre de la convention triennale, feront l'objet d'une enquête de satisfaction auprès des locataires. Cette enquête pourra être issue des résultats de l'enquête de satisfaction triennale obligatoire réalisée par le bailleur. Après une présentation au COPIL pour validation, les résultats de l'enquête pourront être communiqués aux représentants des locataires (conseil de quartier et conseil citoyen).

SIGNATAIRES

Le Préfet de la Gironde

A handwritten signature in black ink, consisting of a large oval shape with several vertical lines through it.

Pierre DARTOUT

Le Maire de la Ville de Bordeaux

A handwritten signature in blue ink, reading "Alain Juppé" in a cursive style.

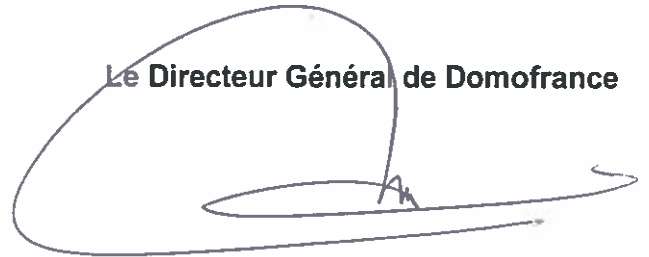
Alain JUPPE

Le Président de Bordeaux Métropole

A handwritten signature in blue ink, reading "Alain Juppé" in a cursive style.

Alain JUPPE

Le Directeur Général de Domofrance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the top and a horizontal line at the bottom.

François CORNUZ

Annexe 1 : TABLEAU CADRE NATIONAL

(A compléter ultérieurement, avant la fin de la première année de signature de la convention)

Actions de gestion	Indicateurs	Hors QPV	En QPV
Entrée dans les lieux	Coût moyen de remise en état		
Equipements			
Ascenseurs	Coût du contrat de maintenance Coût moyen de réparations supplémentaires (par an/équipement)		
Contrôles d'accès	Coût du contrat de maintenance Coût moyen de réparations supplémentaires (par an/équipement)		
Nettoyage des parties communes et des abords	Coût moyen annuel par logement		
Maintenance des parties communes et des abords	Coût moyen annuel par logement		
Gardiennage et surveillance	Nombre de personnes pour 100 logements (gardien, agent d'immeuble ...)		

Tableau de bord actions TFBP

Quartier :
Les Aubiers et Le Lac

1 Terminée
2 En cours
3 Non démarrée
NR Non renseigné

Axe/Objectif	Action	Échéance	Etat action	Causes retard ou report	Commentaire
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Renforcement du gardiennage : gardien superviseur	2016	1		En poste depuis le 1 ^{er} avril 2015
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Agents de médiation sociale Ville de Bordeaux	2016	2		Convention en préparation pour démarrage 2 ^{ème} semestre 2016
Sur-entretien	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	2016	2		Résidences les Aubiers et Le Lac
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants. Dispositif R3	2016	2		Effectif depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Renforcement ramassage papiers et détritus. Heures d'insertion – Valorisation des déchets et compostage.	2016	3		Action pilotée avec la Régie de Quartier
Concertation/sensibilisation des locataires	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...	2016	3	En attente soutien Bordeaux Métropole. Appel à projet avec la Régie de Quartier.	Participation ateliers / Ville et Association / travail sur les déchets et compostage
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » Point information des Aubiers	2016	1		Effectif depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » Soutien Fées Papillons	2016	1		Effectif depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » Stade bordelais	2016	2		Vacances scolaires

Animation, lien social, vivre ensemble	Actions d'accompagnement social spécifiques. Accompagnement santé mentale (ARI ASAIS)	2016	2	
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) Compagnons bâtisseurs (ACI CBA)			
	Chantier Tramasset : Projet « Paddle board »	2016	2	
	Mise à disposition ex local presse ou aumônerie	2016	3	En cours de discussion avec la ville. Projet EMAUS CONNECT.
	Mise à disposition locaux associatifs. « Fées Papillons »			
Sur entretien	Mise à disposition local résidence du Lac, Association B2S	2016	1	
	Travaux	2016	3	Sécurisation ascenseurs Aubiers

1 Terminée

Quartier : ST MICHEL

2 En cours
 3 Non démarrée
 NR Non renseigné

Axe/Objectif	Action	Échéance	Etat action	Causes retard ou report	Commentaire
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Renforcement du gardiennage : gardien superviseur	2017	3		
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Agents de médiation sociale Ville de Bordeaux	2016	2		
Concertation/sensibilisation des locataires	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » Salaire chargé de mission Concertation et qualité de service	2016	1		Effectif depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » Salaire chargé de mission Développement social	2016	1		Effectif depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » ARA Bordeaux (CBA)	2016	2		

Tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels dans le cadre de l'abattement de TFPB

Année (s) : 2016 / 2017 / 2018

Ville : Bordeaux

Quartier prioritaire : Les Aubiers / Le Lac

Organisme : Domofrance
 Nombre de logements dans le quartier : 629
 Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 134 319 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Renforcement du gardiennage et surveillance (Gardien superviseur)	2016	38 637,00 €	44 637 €		38 637,00 €	100,00%
	Agent de médiation sociale en partenariat avec la ville de Bordeaux		6 000,00 €			6 000,00 €	100,00%
Sur-entretien	Réparation des équipements vandalisés	2016	25 000 €	25 000 €		13 000 €	52,00%
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Enlèvement des encombrants Dispositif R3 (45 €/Logement)	2016	28 305 €	35 305 €		28 305 €	100,00%
	Renforcement ramassage papiers et détritus. Valorisation des déchets et compostage / Régie de quartier Bacalan		7 000 €			7 000 €	100,00%
Concertation/sensibilisation des habitants	Dispositif spécifique à la sensibilisation à la maîtrise des charges, à la collecte sélective, aux gestes écologiques : Ateliers Ville et association "Déchets et compostage". Appel à projet Bx Métropole (porteur Régie de quartier + Domofrance)	2016	5 000 €	5 000 €		5 000 €	100,00%
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble : Point information des Aubiers Fées Papillon Stade Bordelais Actions d'accompagnement social spécifique : Santé mentale (ARI ASAIS) Chantiers jeunes et d'insertion : ACI CBA Chantiers tramasset: projet "Paddle board" Mise à disposition de locaux associatifs ou de services : Projet EMMAUS CONNECT (ex local Presse) Locaux Résidence Le Lac Association les Fées Papillon	2016	3 500 €	29 265 €		3 500 €	100,00%
			1 000 €			1 000 €	100,00%
			2 765 €			2 765 €	100,00%
			2 500 €			2 500 €	100,00%
			2 500 €			2 500 €	100,00%
			5 000 €			5 000 €	100,00%
			8 000 €			8 000 €	100,00%
			4 000 €			4 000 €	100,00%
			7 112 €			7 112 €	10,54%
			134 319 €			134 319 €	64,98%
Sur-entretien	Remise en l'état logements à la rotation (45 logements * 1500 euros par lot à la rotation)	2016	67 500 €	67 500 €		7 112 €	10,54%
TOTAL			206 707 €	206 707 €	0	134 319 €	64,98%

Tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels dans le cadre de l'abattement de TFPB

Année (s) :

2016 / 2017 / 2018

Ville :

Bordeaux

Quartier prioritaire :

Les Aubiers / Le Lac

Organisme :

Domofrance

Nombre de logements dans le quartier : 629

Montant prévisionnel de l'abattement annuel :

134 319 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Agent de médiation sociale en partenariat avec la ville de Bordeaux	2017	6 000,00 €	44 637 €		6 000,00 €	100,00%
							100,00%
Sur-entretien	Réparation des équipements vandalisés Enlèvement des encombrants Dispositif R3 (45 €/ Logement)	2017	25 000 €	25 000 €		8 000 €	32,00%
							100,00%
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Renforcement ramassage papiers et détritus. Valorisation des déchets et compostage / Régie de quartier Bacalan	2017	7 000 €	35 305 €		7 000 €	100,00%
							100,00%
Concentration/sensibilisation des habitants	Dispositif spécifique à la sensibilisation à la maîtrise des charges, à la collecte sélective, aux gestes éco-citoyens : Ateliers Ville et association "Déchets et compostage", Appel à projet Bx Metropole (porteur Régie de quartier + Domofrance) Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble : Point information des Aubiers Fées Papillon Stade Bordelais ARA mobile Actions d'accompagnement social spécifique : Santé mentale (ARI ASAIS) Chantiers jeunes et d'insertion : ACI CBA Chantiers tramassat: projet "Paddle board" Mise à disposition de locaux associatifs ou de services : Projet EMMAUS CONNECT (ex local Presse) Locaux Résidence Le Lac Association les Fées Papillon	2017	5 000 €	5 000 €		5 000 €	100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
							100,00%
100,00%							
Sur-entretien	Remise en l'état logements à la rotation (45 logements * 1500 euros par lot à la rotation)	2017	67 500 €	67 500 €		7 112 €	10,54%
TOTAL			211 707 €	211 707 €	0	134 319 €	63,45%

Tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels dans le cadre de l'abattement de TFPB

Année (s) : 2016 / 2017 / 2018

Ville : Bordeaux

Quartier prioritaire : Les Aubiers / Le Lac

Organisme : Domofrance

Nombre de logements dans le quartier : 629

Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 134 319 €

Taux de valorisation TFPB

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Renforcement du gardiennage et surveillance (Gardien superviseur)	2018	38 637,00 €	44 637 €		38 637,00 €	100,00%
	Agent de médiation sociale en partenariat avec la ville de Bordeaux		6 000,00 €			6 000,00 €	100,00%
Sur-entretien	Réparation des équipements vandalisés	2018	25 000 €	25 000 €		8 000 €	32,00%
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Enlèvement des encombrants Dispositif R3 (45 € / Logement)		28 305 €			35 305 €	100,00%
	Renforcement ramassage papiers et détritus. Valorisation des déchets et compostage / Régie de quartier Bacalan	2018	7 000 €	35 305 €			100,00%
Concertation/sensibilisation des habitants	Dispositif spécifique à la sensibilisation à la maîtrise des charges, à la collecte sélective, aux gestes écologiques : Ateliers Ville et association "Déchets et compostage". Appel à projet Bx Metropole (porteur Régie de quartier + Domofrance)	2018	5 000 €	5 000 €		5 000 €	100,00%
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble :						
	Point information des Aubiers		3 500 €			3 500 €	100,00%
	Fées Papillon		1 000 €			1 000 €	100,00%
	Stade Bordelais		2 765 €			2 765 €	100,00%
	ARA mobile		5 000 €			5 000 €	100,00%
	Actions d'accompagnement social spécifique : Santé mentale (ARI ASAIS)	2018	2 500 €	34 265 €		2 500 €	100,00%
	Chantiers jeunes et d'insertion : ACI CBA		2 500 €			2 500 €	100,00%
	Chantiers tramasset: projet "Paddle board"		5 000 €			5 000 €	100,00%
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services :						
	Projet EMMAUS CONNECT (ex local Presse)					8 000 €	100,00%
Locaux Résidence Le Lac Association les Fées Papillon					4 000 €	100,00%	
Sur-entretien	Remise en l'état logements à la rotation (45 logements * 1500 euros par lot à la rotation)	2018	67 500 €	67 500 €		7 112 €	10,54%
TOTAL			211 707 €	211 707 €	0	134 319 €	63,45%

Tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels dans le cadre de l'abattement de TFPB

Année (s) : 2016 - 2017 - 2018 Ville : Bordeaux Quartier prioritaire : Saint Michel
 Organisme : Domofrance Nombre de logements dans le quartier : 170 Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 29 743 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Agent de médiation sociale en partenariat avec la ville de Bordeaux	2016	12 000,00 €	12 000 €		12 000 €	100,00%
Sur-entretien		2016					
Gestion des déchets et encombrants/épaves		2016					
Concertation/sensibilisation des habitants	Participation/Implication/formation des locataires et associations de locataires	2016	680 €	680 €		680 €	100,00%
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble :	2016	1 020 €	17 020 €		17 020 €	100,00%
	Chantiers jeunes et d'insertion : ACI CBA		13 000 €				
	Chantiers jeunes et d'insertion : AFEPT/DECLIC		3 000 €				
Sur-entretien		2016				0 €	0,00%
TOTAL			29 700 €	29 700 €	0	29 700 €	100,00%

Tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels dans le cadre de l'abattement de TFPB

Année (s) : 2016 - 2017 - 2018

Ville : Bordeaux

Quartier prioritaire : Saint Michel

Organisme : Domofrance

Nombre de logements dans le quartier : 170

Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 29 743 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Renforcement du gardiennage et surveillance (Gardien superviseur)	2017	12 000,00 €	24 000 €		24 000 €	100,00%
	Agent de médiation sociale en partenariat avec la ville de Bordeaux						
Sur-entretien		2017					
Gestion des déchets et encombrants/épaves		2017					
Concertation/sensibilisation des habitants	Participation/implication/Formation des locataires et associations de locataires	2017	680 €	680 €		680 €	100,00%
Animation, lien social, vivre ensemble	Chantiers jeunes et d'insertion : ACI CBA	2017	5 000 €	5 000 €		5 000 €	100,00%
Sur-entretien		2017					
TOTAL			29 680 €	29 680 €	0	29 680 €	100,00%

Tableau de présentation des programmes d'actions prévisionnels dans le cadre de l'abattement de TFPB

Année (s) : 2016 - 2017 - 2018

Ville : Bordeaux

Quartier prioritaire : Saint Michel

Organisme : Domofrance

Nombre de logements dans le quartier : 170

Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 29 743 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Renforcement du gardiennage et surveillance (Gardien superviseur) Agent de médiation sociale en partenariat avec la ville de Bordeaux	2018	12 000,00 € 12 000,00 €	24 000 €		24 000 €	100,00%
Sur-entretien		2018					
Gestion des déchets et encombrants/épaves		2018					
Concertation/sensibilisation des habitants	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires	2018	680 €	680 €		680 €	100,00%
Animation, lien social, vivre ensemble	Chantiers jeunes et d'insertion : ACI CBA	2018	5 000 €	5 000 €		5 000 €	100,00%
Sur-entretien	Remise en l'état logements à la rotation	2018					
TOTAL			29 680 €	29 680 €	0	29 680 €	100,00%

